



Communiqué de presse

4èmes Rencontres fiscales du tribunal administratif de Nîmes.

Le tribunal administratif de Nîmes organise, ce lundi 14 mars 2016, ses quatrièmes « Rencontres fiscales ».

Un impressionnant plateau réunira magistrats, chefs de services de l'administration fiscale des départements du Gard, du Vaucluse, de la Lozère, ainsi que des directions du contrôle fiscal Sud-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte-d'azur, avocats représentants des barreaux du Gard et du Vaucluse, experts-comptables et universitaires pour un partage d'expérience et des échanges sur le thème « *Le principe du contradictoire dans la procédure administrative et contentieuse fiscale : entre consolidation et nouvelles exigences* ».

Après l'exposé par le Président du tribunal de l'activité contentieuse de la juridiction pour les affaires fiscales, les participants développeront leur vision et échangeront sur un sujet au cœur des droits de la défense pour les entreprises et les contribuables qui font l'objet d'un contrôle fiscal ou sont parties à un procès administratif.